

## **Les TIC au service de la participation citoyenne**

### **Présentation du dispositif régional DREAM+**

#### **Un enjeu émergent, aux confluent de l'évolution des pratiques démocratiques et du développement des usages des TIC**

La démocratie, ses pratiques et processus sont en permanente évolution au fil des aspirations des citoyens et des évolutions légales. La transparence, la participation des citoyens à la vie publique, en particulier locales, sont de plus en plus mises à l'ordre du jour mais rencontrent des réticences et des habitudes plus fondées sur des logiques d'opposition que de concertation. Mais petit à petit les choses évoluent.

C'est dans ce cadre que les outils numériques en réseaux, les Technologies de l'Information et de la Communication arrivent dans les collectivités, d'abord sous l'angle de site web, puis du développement des services administratifs et maintenant dans les relations entre les élus et les citoyens. En parallèle, ce sont désormais plus de 50% des habitants qui ont désormais accès à internet.

Là où certains considéraient, il y a peu encore, que ces usages des TIC relevaient de romans d'anticipation, les exemples de plus en plus nombreux, leurs premiers succès, la simplicité croissante des outils, montrent que nous entrons de plain pied dans la réalité, même si nous n'en sommes qu'à phase d'émergence du recours à ces moyens numériques.

#### **De nouvelles perspectives à découvrir, de nouvelles compétences à acquérir**

Il n'est pas ici question de remplacer la démocratie et ses pratiques actuelles par ce que certains nomment la e-démocratie ; il s'agit en fait de recourir aux outils numériques, dans le cadre des pratiques existantes, pour leur donner plus d'ampleur, et selon la pertinence de chaque outil, en combinant outils numériques, réunions publiques, support papier, face à face...

En effet les avantages des outils numériques sont nombreux que ce soit en termes de disponibilité de l'information (24/24, structuration des informations, possibilités de mises à jour, de stockage, de renvoyer vers d'autres sources complémentaires...) ou de possibilités d'interactions (poser une question, faire remonter une information, réagir sur un projet, contribuer à un débat...). De plus les outils sont désormais nombreux, faciles d'emploi, peu coûteux, ils ne nécessitent plus les compétences d'un technicien à temps plein. Bien qu'il ne soit pas possible d'en faire une liste exhaustive, quelques exemples d'usages sont fournis en annexe afin d'en présenter les principaux ou les plus courants.

Il faut cependant assumer que ces outils ne constituent pas la panacée et qu'autour de ces nouvelles solutions se poseront de nouvelles questions. C'est d'ailleurs là l'un des enjeux de l'action de la Région en matière d'information sur le sujet. C'est collectivement que seront abordés les enjeux relatifs à l'accès pour tous, à l'emploi des TIC comme un canal complémentaire aux autres et à la capitalisation de retours d'expériences concernant les outils et méthodes les plus avantageux dans un domaine où il n'existe pas de recette toute faite.

## Un accompagnement régional ; le dispositif DREAM+

Face à ces usages émergents, aux perspectives qui s'ouvrent, aux écueils devant être anticipés, aux opportunités à saisir... la Région a souhaité mettre en place le dispositif, DREAM+, qui vise, sur la période 2006-2010, à accompagner l'émergence de cet usage, en priorité au sein des collectivités territoriales.

Pour cela DREAM+, tirant profit de l'action exploratoire DREAM2<sup>1</sup>, comporte trois volets d'intervention destinés à l'ensemble des collectivités territoriales (municipalités, communautés de communes, d'agglomération, urbaines, Pays...) :

- **Des actions d'animation** seront organisées par la Région (séminaires, site internet, lettres d'information). La Région pourra aussi soutenir des initiatives locales concourant à la vulgarisation de ce sujet en direction des acteurs publics et ainsi faire connaître des réalisations, des méthodes et outils transposables en valorisant les effets obtenus sur la participation citoyenne,
- **Un appel à candidatures**, ouvert en permanence, permettant aux collectivités (communes, EPCI, Pays...) de se faire aider, par un prestataire retenu et totalement financé par la Région, dans la formalisation de ses idées vers un projet. Ce sont ainsi 10 demi-journées d'accompagnement spécialisé qui seront proposés aux collectivités retenues.
- **Un appel à projets**, ouvert en permanence, permettant de sélectionner et de soutenir financièrement (subvention plafonds 60% et 20 k euros de part Région) la réalisation de projets exemplaires, au niveau régional, dans la méthode employée, dans les objectifs recherchés, dans leur reproductibilité à la plupart des collectivités.

*Nota bene* : Il n'y a pas obligation d'avoir été accompagné dans le cadre de l'appel à candidatures pour obtenir une subvention en phase de réalisation de projet.

Cette volonté de créer une dynamique s'inscrit dans le long terme, celui des changements profonds liés aux cultures, aux habitudes et pratiques en place. Ce dispositif se veut un premier pas décisif vers la démonstration de la pertinence de cet usage des TIC, vers la montée en compétence des territoires en privilégiant la qualité et les approches durables.

---

Pour en savoir plus sur DREAM+, pour obtenir des informations sur les séminaires ou pour obtenir les dossiers d'appel à candidatures, d'appel à projets :

### **Information ou question sur le projet DREAM+ :**

Georges Bisiaux, chef du service Technologies de l'Information et de la Communication

Alexandre Desrousseaux, chef de projet DREAM+

151 Bd Hoover, F-59555 Lille

Tél. : 03 28 82 76 44

Courriel [a.desrousseaux@nordpasdecals.fr](mailto:a.desrousseaux@nordpasdecals.fr)

### **Présentations de DREAM+ et dossiers de réponses aux appels :**

La page d'information sur le projet DREAM+ : <http://www.nordpasdecals.fr/tic/actions/democratie2.asp>

---

<sup>1</sup> DREAM2 a été un projet de 2 ans, mené avec le soutien du FEDER et qui a permis d'engager un premier cycle de séminaire, la mise en œuvre du site e-democratielocale.info et de soutenir cinq projets pilotes

**Annexe :****Quels outils, quels usages ? Une liste ouverte d'exemples...**

L'enjeu est bien d'intégrer le plus utilement possible les outils numériques en réseaux au sein des pratiques et dispositifs en place, afin de leur donner plus d'efficacité et de les faire évoluer pour mieux contribuer à l'ouverture démocratique, pour faciliter la participation des citoyens dans la vie publique locale.

De ce fait les exemples d'usages des TIC sont ici plus présentés sous l'angle des finalités, des dispositifs existants en matière de démocratie locale, que sous l'angle des outils numériques, qui est secondaire.

**Au service de l'information civique, de l'éducation populaire**

Le cadre de l'action publique, les compétences partagées, les co-financements, l'évolution des lois créent un environnement qui peut paraître complexe aux habitants, mais dont la méconnaissance rend souvent improductifs les efforts d'association des habitants à la vie publique locale, à l'élaboration des choix.

Les outils numériques peuvent à ce titre constituer un canal supplémentaire d'information par exemple en mettant en ligne sur le site de la collectivité des textes ou schémas expliquant ces compétences, ces contraintes ou en créant des liens vers des sites de référence comme [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), [www.senat.fr](http://www.senat.fr), [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr), ou le site de la commission européenne [www.europa.eu](http://www.europa.eu), à conditions que ces textes y soient écrits de manière compréhensible par tous et que le lien avec l'action locale soit expliqué.

**Au service de l'information sur l'action publique, de la transparence,**

Dans ce cadre, et a fortiori si l'opinion des habitants est sollicitée, la collectivité peut vouloir rendre des comptes aux citoyens en facilitant l'accès à des documents publics, mais parfois difficiles à obtenir. Dans ce domaine, où les technologies de l'information prennent toute leur place, les applications sont nombreuses.

Dans le cas des activités du conseil de la collectivité il peut s'agir de la mise en ligne simplifiée des procès verbaux des réunions de conseils, mais aussi leur annonce par lettre électronique ou SMS, retransmission vidéo en direct ou a posteriori des séances. A titre d'exemple, la ville de Mouvaux fait de gros efforts dans le domaine : [http://www.mairie-mouvaux.fr/conseil\\_municipal/en\\_direct\\_du\\_conseil/en\\_direct\\_conseil.htm](http://www.mairie-mouvaux.fr/conseil_municipal/en_direct_du_conseil/en_direct_conseil.htm). De son côté, la ville de Valenciennes permet la retransmission du conseil municipal en vidéo et en direct.

Le budget municipal peut y être expliqué de manière interactive (diagrammes, explications complémentaires, liste des délibérations ou des subventions allouées...). Pour illustration, le cas de la ville de Ludres (Lorraine) qui mène depuis 4 ans de gros efforts malgré sa petite taille ([www.ludres.com](http://www.ludres.com)).

Il est aussi possible de présenter en ligne les réalisations de la collectivité ou ses projets, à la fois par des textes, des tableaux, des schémas, des plans voire des représentations en 3D afin d'aider les habitants à comprendre les tenants et aboutissants de l'action publique pour éventuellement être plus à même de s'impliquer. Marcq-en-Baroeul présente par exemple la progression des principaux chantiers (<http://www.marcq-en-baroeul.org/acc/projets/projcord.htm>)

## Au service des interactions en continu entre les élus et les citoyens,

Les outils numériques ne sont cependant pas que des moyens d'amener de l'information du haut vers le bas. Ce sont de plus en plus des outils d'échanges. Ils peuvent ainsi contribuer au dialogue citoyen en continu aux côtés des nombreux autres moyens existants.

Ainsi il est possible de donner en ligne des informations sur les permanences des élus (dates et lieux) pour faciliter les rencontres en face-à-face, comme le fait par exemple la ville d'Arras (<http://www.ville-arras.fr>).

Autre illustration, le territoire de Fourmies a organisé des échanges entre les élus communautaires et les enfants des écoles primaires dans un but de pédagogie civique. Pour cela une démarche a été mise en place combinant des rencontres physiques et des échanges en ligne sur [www.japprenslademocratie.net](http://www.japprenslademocratie.net)

Plus avant dans l'emploi des outils numériques il est possible de citer la publication des courriels des élus permettant une interpellation parfois impossible lors des permanences. Il est aussi possible de citer la mise en œuvre de « Chats » (comme le Maire du Havre le pratique régulièrement) , de forum... mais ce sont là des exercices ayant de fortes contraintes, nécessitant une réflexion en amont et des moyens humains.

## Au service d'exercices de consultations, d'appels à idées

Lorsqu'une collectivité souhaite associer les habitants à un projet, en les faisant réagir à une question, à des options possibles, parmi les difficultés se trouvent les objectifs d'informer largement et de multiplier les occasions pour permettre aux habitants, près de chez eux, à des horaires compatibles avec leurs vies quotidiennes. La disponibilité des espaces en ligne peut ici apporter un canal d'expression supplémentaire.

La ville d'Issy-les-Moulineaux ([www.issy.com](http://www.issy.com)) emploie un espace en ligne pour interroger un panel de citoyens quant à des enjeux locaux, quant à des projets et ce de manière fine, par le biais d'un jeu de questions recoupant les opinions. C'est une source de plus pour entendre le sentiment des habitants.

Dans le cas des villes de Faches-Thumesnil comme de la communauté de communes de l'Atrébatie, il s'agissait de consultation ponctuelle sur l'avenir du site internet (les attendus des citoyens sur ce site), et concernant le projet d'implantation d'éoliennes. Les espaces en lignes ont par exemple permis, avant une réunion publique, d'offrir de l'information, puis d'exprimer sa vision des questions clefs et enfin de définir les priorités, les thèmes devant être débattus lors de la réunion ([www.debat-atrebatie.org](http://www.debat-atrebatie.org)).

## Au service de la concertation, d'ateliers de co-production

C'est dans ce domaine que les marges de progrès d'emploi des TIC sont les plus importantes. Le débat, la concertation, la médiation, la co-construction dans des ateliers de riverains, la vie associative, sont faites de multiples interactions. Certains ne peuvent trouver d'aide dans le recours aux outils numériques, mais de nombreux échanges peuvent y gagner.

A un premier niveau il est possible d'évoquer les efforts des villes de Villeneuve d'Ascq ou de Oignies pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la définition d'orientation concernant la définition du budget (<http://www.oignies.fr/democratie/budget2006.html>).

Le rôle des conseils et comités de quartier dans la médiation locale sont potentiellement grands. Si les outils TIC ne peuvent pas tout, leur emploi peut aider ces instances à gagner en lisibilité, visibilité mais aussi en capacité d'interaction avec les habitants qui posent des questions, réagissent à des interpellations ou tout simplement veulent s'investir dans la vie locale comme Blanquefort ([http://www.ville-blanquefort.fr/blanquefort/pageseditos,26,left\\_185A8911.html](http://www.ville-blanquefort.fr/blanquefort/pageseditos,26,left_185A8911.html)).

Certains vont encore plus loin comme la ville de Brest ([www.mairie-brest.fr](http://www.mairie-brest.fr)) qui permet l'emploi d'outils (Wiki) permettant à des habitants de co-construire un texte de consensus ou qui facilite la production de journaux de quartier.